En juin 2022, la Cour des comptes a alerté sur l'illisibilité de labels dits "verts" comme la HVE qui impactent significativement les ventes d'aliments bio.

Flle a également rappelé que le développement de l'agriculture biologique était le meilleur moyen de réussir la transition agro-environnementale d'entraîner les exploitations agricoles "conventionnelles" vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Générations Futures mobilisée sur le dossier depuis 2008.

Générations Futures est une association de défense de l'environnement agréée par le ministère de l'Écologie et reconnue d'intérêt général. Elle mène des actions pour informer sur les risques de diverses pollutions et promouvoir des alternatives à ces produits dangereux pour le vivant.

L'association suit le dossier de certification HVE depuis le Grenelle de l'Environnement de 2008. Selon elle, ce référentiel n'est en l'état aucunement une alternative crédible à l'agriculture chimique. Sans révision significative à la hausse de son cahier des charges, l'association continuera à s'y opposer.

FAITES DE GÉNÉRATIONS FUTURES UN CONTRE-POUVOIR EFFICACE FACE AUX **LOBBIES PRO-PESTICIDES!**







📆 Le référentiel HVE. Kesako ?

La HVE est un référentiel qui a pour origine le Grenelle de l'environnement de 2008. Son objectif initial (par la suite dévoyé) était de constituer une "3e voie" de l'agriculture française, sorte de voie alternative entre bio et conventionnel.









sur 4 indicateurs (la La HVE repose préservation de la biodiversité, la stratégie phytosanitaire, la gestion de la fertilisation et la gestion de la ressource en eau) qui donnent droit à des points, qui permettent de prétendre ou non à la certification, cela piloté par un organisme de contrôle indépendant. Il faut obtenir 10 pts au moins par indicateur pour être certifié HVE.

Contactez-nous!

https://www.generations-futures.fr/ adherent@generations-futures.fr

Une certification trop peu ambitieuse pour prétendre réellement être de "haute valeur environnementale".

Nous vous donnons quelques exemples non exhaustifs de la faiblesse des exigences des 4 indicateurs de la certification.

STRATÉGIE PESTICIDES.

Une exploitation peut être certifiée "haute valeur environnementale" alors même qu'elle aurait eu recours à un pesticide cancérigène, mutagène et reprotoxique (CMR2). Cet usage n'entraîne pas de retrait de points, malgré des effets sanitaires néfastes.

Les surfaces d'une exploitation cultivées avec des **semences enrobées** sont considérées comme "non traitées" alors que ces produits toxiques (ex : les néonicotinoïdes) dits systémiques ont **des effets néfastes scientifiquement avérés** (surnommés les "tueurs d'abeilles").

BIODIVERSITÉ.

Aucun **indicateur de résultat** n'est fixé pour garantir un "sol vivant".

GESTION DE LA FERTILISATION.

L'utilisation des **engrais de synthèse** n'est pas pénalisée dans l'obtention de points pour cet indicateur.

GESTION DE L'IRRIGATION.

Les exploitations qui ne démontrent pas de réduction effective de leur surface irriguée ou l'utilisation de pratiques agronomiques permettant d'économiser l'eau restent éligibles à la certification HVE si elles compensent - pour l'obtention de points - avec d'autres items des 3 autres indicateurs.

Cette liste non exhaustive démontre **le manque d'exigence et d'ambition** de ce référentiel HVE récemment mis à jour.

La HVE : un leurre pour les consommateurs, un préjudice pour les réelles alternatives ?

Le référentiel HVE semble trompeur pour consommateurs puisqu'il permet les l'utilisation de pesticides dangereux alors au'il se dit "de haute valeur environnementale". En l'état, selon notre association, if he constitue aucunement une alternative réelle à cette agriculture chimique.

A cause de son appellation, ce référentiel porte un grand préjudice aux initiatives agroécologiques réellement bénéfiques pour l'environnement comme l'agriculture biologique.